EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 février 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept février deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Patricia GUILHOT donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance pendant les débats de la question n°2.
Madame Christiane JALICON donne pouvoir à Madame Edith CANDELIER et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Madame Nicaise JOSEPH donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD et quitte la séance avant le vote de la question n°39.

Rapport N° 27

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2015, en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 40 500 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions figurant sur le tableau ci-annexé.

Association	Subvention proposée
CENTRE AGAPE	350
AMICALE LAIQUE DES ANCIENS DE L'ÉCOLE FONTGIÈVE	1300
AMICALE LAIQUE DES LANDAIS	1200
AMICALE LAIQUE JEAN MOULIN	1200
AMICALE LAIQUE JEAN ZAY	1600
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	1500
AMICALE LAIQUE MERCOEUR	1300
AMICALE LAIQUE DU GROUPE SCOLAIRE NESTOR PERRET	900
AMICALE LAIQUE PAUL BERT	2000
AMIS DE L'ECOLE ANATOLE FRANCE	1000
APECA – RADIO ALTITUDE	6500
ASCOT	900
ASSOCIATION CULTURELLE MAGHREBINE	1300
ASSOCIATION KHMERE DE CLERMONT-FERRAND	500
BRESIL VOCANIQUE	1000
DANSONS L'AUVERGNE	500
FEMMES ET HOMMES D'AVENIR	500
GENEPI	2000
JEUNESSE ET HORIZONS	1000
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR DU PDD	2000
LA BOURREIO DEU BRAYEU	500
LES DIABLOTINS DE LA MARE	500
LES ENFANTS DE L'AUVERGNE	500
LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES	1000
LES Z'ARTS	775
LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS	500
LUDOTHEQUE SAINT JACQUES	1500
MOTO CLUB LES COPAIS D'ABORD	200
PARENTS	1000
PINCEAUX EN LIBERTE	900
RAND'ORADOU	250
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	900
VILLES ET VILLAGES	500
ZWIZZ ET COMPAGNIE	800
Total	38 375

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 mars 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Politique de la Ville
l'Animation et la Jeunesse,

Simon POURRET